

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023.09.21/1.2 – VIE INSTITUTIONNELLE

Procès-verbal du Conseil d'institut du 23 mai 2023

Total des membres du conseil d'Institut.....	20
Présents avec voix délibérative	12
Procurations.....	4
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	0
Pour	16
Contre	0

Le procès-verbal du Conseil d'institut du 23 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023.09.21/1.5 – VIE INSTITUTIONNELLE

Calendrier des fermetures administratives pour l'année 2023-2024

- **Vacances de Noël** : du vendredi 22 décembre 2023 au soir au mercredi 3 janvier 2024 au matin
- **Pont de l'ascension** : du mardi 7 mai 2024 au soir au lundi 13 mai 2024 au matin
- **Vacances d'été** : du vendredi 26 juillet 2024 au soir au lundi 19 août 2024

Total des membres du conseil d'Institut.....	20
Présents avec voix délibérative	12
Procurations.....	4
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	2
Pour	14
Contre	0

Le calendrier des fermetures administratives pour l'année 2023-2024 est adopté.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023.09.21/2.2 – FORMATION

**Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des DU de formation
des fonctionnaires stagiaires, 1er degré, 2nd degré et encadrement éducatif**

Total des membres du conseil d'Institut.....	20
Présents avec voix délibérative	12
Procurations.....	4
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	0
Pour	16
Contre	0

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des DU de formation des fonctionnaires stagiaires, 1er degré, 2nd degré et encadrement éducatif sont adoptées à l'unanimité.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil

Modalités d'évaluation du DU de formation des fonctionnaires-stagiaires mi-temps premier degré

Principe général

L'évaluation des fonctionnaires stagiaires premier degré à mi-temps prend systématiquement appui sur la pratique de classe. Les différents modules composant le DU sont impliqués dans le processus d'évaluation (module de didactiques disciplinaires, module transversal, module de professionnalisation). Les trois types d'évaluations ci-dessous permettent d'évaluer les niveaux de maîtrise des blocs de compétences du professeur issues du référentiel métier de 2013 retenus dans le tableau 1. Le niveau de maîtrise de chaque bloc de compétences en fin de formation doit être de 2 au minimum au regard des critères de niveaux pointés dans le tableau 2. L'ensemble des résultats obtenus aux trois types d'évaluations alimente le tableau 1.

Évaluation 1

Un écrit de 5 pages consistant à décrire et à analyser une situation de classe qui interroge un objet pris parmi les quatre thématiques du module transversal : 1) laïcité et valeurs de la république, 2) inclusion et élèves à besoins particuliers, 3) égalité filles garçons, et 4) compétences numériques. La question retenue est propre au vécu de classe du stagiaire et non un cas d'étude général pris dans un contexte étranger à sa classe. Pour autant, les éléments théoriques dispensés dans les cours de ce module viennent alimenter la réflexion du stagiaire.

Évaluation 2

- Un écrit de 10 pages consistant à décrire et analyser une situation de classe qui interroge un aspect didactique propre à l'un des 7 blocs disciplinaires du module didactique (français, mathématiques, EPS, histoire-géographie-EMC, sciences et technologie, arts, langue vivante étrangère). Cet écrit doit être rendu au plus tard le **19 avril 2024**.
- Un oral de 15 minutes (10 minutes de présentation et 5 minutes de questions) consistant à présenter individuellement le travail ci-dessus. Les soutenances se déroulent au plus tard le **14 mai 2024** (**proposition : pour la vague A, le 6 et le 7 mai 2024 ; pour la vague B, le 13 et 14 mai 2024**).

Évaluation 3

Deux visites sont réalisées dans l'année par un PINSPE. Ces visites visent à repérer les compétences professionnelles listées sur le second rapport. Un niveau de maîtrise minimum de 2 sur une échelle de 0 à 4 est attendu chez les stagiaires. Ces visites sont formatives et certificatives :

- formatives car elles doivent permettre d'évaluer des éléments relevant de 1) la préparation de classe, 2) la mise en œuvre de séances et 3) la capacité du stagiaire à analyser sa pratique, ceci dans une perspective d'amélioration continue entre les deux visites sur ces éléments spécifiquement pointés,
- certificatives car elles conditionnent l'obtention du DU si les axes d'amélioration sont absents à l'issue de la dernière visite.

Neuf blocs de compétences

- **BC1** - Respecter une éthique professionnelle (laïcité, égalité fille- garçons, valeurs de la république...) – CC1 ; CC2 ; CC6
- **BC2** - Différencier (inclure, adapter...) – CC4 ; P3
- **BC3** - Intégrer des outils numériques – CC9
- **BC4** - Analyser sa pratique professionnelle – CC7 ; CC14

- BC5 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique – CC3 ; P1
- BC6 - Concevoir son enseignement – CC3 ; P3
- BC7 - Mettre en œuvre une unité d'apprentissage – CC3 ; CC4 ; P3 ; P4
- BC8 - Maitriser le français pour communiquer – CC7 ; P2
- BC9 - Évaluer les progrès des élèves – CC3 ; CC4 ; P5

Tableau 1

Compétences à atteindre pour la certification du DU premier degré
Le niveau 2 est le niveau minimum requis pour chacun de ces blocs de compétences

Blocs de compétences	Évaluation	Niveau de maîtrise				
		0	1	2	3	4
BC1 - Respecter une éthique professionnelle (laïcité, égalité filles garçons, valeurs...)	Évaluation 1					
BC2 - Différencier (inclure, adapter...)						
BC3 - Intégrer des outils numériques						
BC4 - Analyser sa pratique professionnelle	Évaluation 2					
BC5 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique						
BC6 - Concevoir son enseignement	Évaluation 3					
BC7 - Mettre en œuvre une unité d'apprentissage						
BC8 - Maitriser le français pour communiquer						
BC9 - Évaluer les progrès des élèves						

Tableau 2

Niveau de maîtrise des compétences sur une échelle de 0 à 4

En lien avec le référentiel des masters MEEF de 2019

Niveau 0 : le fonctionnaire stagiaire ne possède pas les rudiments du bloc de compétences visé. Il n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer dans de bonnes conditions le métier.

Niveau 1 : le fonctionnaire stagiaire applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien et de conseil fréquents pour construire son enseignement et ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : le fonctionnaire stagiaire maîtrise suffisamment les bases du bloc de compétences visé pour agir de façon autonome, pour anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La cohérence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : le fonctionnaire stagiaire exerce le bloc de compétences visé de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée.

Niveau 4 : le fonctionnaire stagiaire démontre la capacité à mobiliser le bloc de compétences visé de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'innovation pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Annexe 1

Grille d'aide à l'identification des niveaux de maîtrise des compétences

En lien avec le référentiel de compétences professionnelles de 2013

Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale (CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, CC14)

	Niveau de maîtrise				
	0	1	2	3	4
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination (évaluation 1)					
Répond aux exigences d'assiduité, de ponctualité, de sécurité des élèves et de confidentialité (évaluation 3)					
Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes (évaluation 1)					
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) (évaluation 3)					
Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement (évaluation 3)					
Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles (évaluation 1)					

Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages (P1, P2, P3, P4, P5 ; CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10)

Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (évaluation 2)				
Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés (évaluation 2)				
Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés (évaluation 2)				
Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent (évaluation 3)				
Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : · mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; · déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; · analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter (évaluation 3)				

Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel (P1, P3 ; CC3, CC4, CC5, CC9, CC10, CC14)

Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) (évaluation 3)				
--	--	--	--	--

Annexe 2

Repères pour l'écrit et la soutenance de l'évaluation 2

L'écrit de l'évaluation 2 interroge un aspect didactique d'une séance d'enseignement mise en œuvre dans la classe. Il est de 10 pages environ (15 à 20 000 signes, hors annexes et bibliographie), dans lequel le fonctionnaire stagiaire mobilise une ou deux références scientifiques de la discipline retenue afin d'analyser une séance d'enseignement. La discipline choisie pour cet écrit (mathématiques, français, arts, EPS, histoire-géographie-EMC, sciences et technologie ou langues vivantes) incombe au stagiaire. Il peut demander conseil à un des professeurs intervenant dans le DU de cette discipline s'il le désire.

L'écrit doit comporter les éléments suivants : 1) l'identification d'un problème en didactique (une question) qui donne à l'écrit son fil directeur, 2) la description et l'analyse d'une situation professionnelle vécue par le fonctionnaire-stagiaire, et 3) la mobilisation d'une ou deux références scientifiques en relation avec la recherche en éducation.

Cette situation professionnelle doit être précisément contextualisée (type d'établissement, cycle, classe, profil des élèves, moment dans l'année, dans la journée, etc.). La description de cette situation professionnelle doit se concentrer sur les éléments pertinents au regard du sujet choisi. Elle peut, si nécessaire, s'appuyer sur des éléments annexés au rapport : plan de la classe, retranscription de quelques dialogues, travaux d'élèves, textes réglementaires (programmes, instructions, éléments du socle commun...) ou tout autre document jugé utile à l'analyse.

Les travaux de recherche sur lesquels s'appuie l'analyse doivent répondre aux critères académiques usuels. Il peut s'agir d'un article de revue scientifique ou d'un chapitre d'ouvrage. Ces travaux doivent être brièvement présentés. Il n'est pas utile en revanche de présenter dans cet écrit toutes les conclusions ou tous les résultats mis en évidence par le chercheur : il faut sélectionner les éléments pertinents compte tenu du sujet choisi pour l'écrit. S'il le juge utile, l'auteur de l'écrit peut faire de brèves références à d'autres travaux de recherches. Ces références sont rassemblées dans une bibliographie annexée à la fin du mémoire.

Il ne s'agit pas, dans cet écrit, de juxtaposer la description d'une situation professionnelle et la présentation d'un article de recherche, mais bien d'articuler les deux, de montrer comment la recherche peut éclairer une situation professionnelle et contribuer ainsi à la construction d'une professionnalité enseignante sur les aspects didactiques.

Quelques règles à suivre pour l'écriture

- L'écrit doit débuter par une introduction brève présentant le problème traité et les références des travaux mobilisés dans l'analyse.
- Le propos doit être structuré, avec des titres apparents qui faciliteront la circulation du lecteur dans le texte. À l'intérieur de chaque section, les paragraphes sont de taille raisonnable (pas de retour à la ligne intempestif, ni de paragraphe s'étendant sur plus d'une page).
- La première personne du singulier peut être utilisée.
- Le texte doit répondre aux normes en vigueur dans les publications académiques (respect des normes bibliographiques, texte justifié, langue et style soignés).
- Une brève conclusion récapitule les acquis de la réflexion et son apport dans la construction d'une professionnalité enseignante. Elle en indique les prolongements éventuels.

Critères possibles d'évaluation de l'écrit et de sa soutenance

- L'écrit porte sur un problème didactique précisément identifié, et qui donne son fil directeur à l'analyse
- Les travaux scientifiques utilisés sont compris et correctement résumés
- La situation professionnelle est contextualisée, décrite et analysée avec précision
- L'écrit établit des liens pertinents entre les travaux de recherche et l'analyse des situations professionnelles afin d'apporter des éléments de réponse au problème posé
- L'écrit et la soutenance orale sont exprimés dans une langue claire et correcte.
- L'écrit est bien présenté (respect des normes bibliographiques, présentation matérielle du mémoire, etc.) ; la soutenance s'appuie sur un support clair qui met en écho les idées fortes de l'écrit.

La prestation du stagiaire sur l'exercice écrit et la soutenance orale permet d'évaluer le niveau de maîtrise de ses compétences sur une échelle de 0 à 4 (partie bleue, évaluation 2 dans le tableau 1).

Modalités d'évaluation du DU de formation des fonctionnaires-stagiaires mi-temps Second degré (hors professeurs documentalistes)

Principe général

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du diplôme universitaire de formation des fonctionnaires stagiaires second degré reposent sur une évaluation de blocs de compétences du professeur (cf. paragraphe plus bas) issues du référentiel métier de 2013. L'évaluation des fonctionnaires-stagiaires se compose de deux types d'évaluations.

Évaluation 1 : écrit + oral

- Un travail écrit qui porte sur la problématisation d'une situation de stage avec un étayage scientifique ancré dans le contexte du stage.
- Une épreuve orale de 20 minutes à partir du travail écrit décrit ci-dessus.

Évaluation 2 : visites PINSPE

- Deux visites sont réalisées dans l'année par un PINSPE. Ces visites sont formatives et certificatives. Elles visent à repérer le niveau d'acquisition par le fonctionnaire-stagiaire des compétences professionnelles listées dans le rapport de visite.
- Elles sont formatives car elles doivent permettre d'évaluer des éléments relevant de 1) la préparation de classe, 2) la mise en œuvre de séances et 3) la capacité du stagiaire à analyser sa pratique, ceci dans une perspective d'amélioration continue entre les deux visites sur ces éléments spécifiquement pointés.
- Elles sont certificatives car elles conditionnent l'obtention du DU si les axes d'amélioration attendus sont absents à l'issue de la seconde visite.

Le niveau de maîtrise d'un bloc de compétences est évalué sur une échelle de 1 à 5 (cf. paragraphe plus bas). À l'issue de l'année de formation, chaque bloc de compétences est suffisamment acquis si le niveau de maîtrise du bloc est supérieur ou égal à 3, insuffisamment acquis sinon. Le DU est validé si et seulement si chaque bloc de compétences est suffisamment acquis. Il n'y a pas de compensation possible entre blocs de compétences.

Repères pour l'évaluation 1 (écrit et soutenance orale)

Dans le cadre de cette évaluation, le fonctionnaire stagiaire doit identifier une situation professionnelle qui émerge de son contexte de stage, la problématiser et l'analyser. Pour mener à bien l'identification, la problématisation et l'analyse de cette situation, le fonctionnaire stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un enseignant INSPE de son parcours. Les séances de formation dans les modules de professionnalisation, de didactique disciplinaire et transversal sont également des points d'appui. Cette évaluation est constituée d'un écrit et d'une soutenance orale.

L'écrit

La situation professionnelle identifiée s'appuie sur la pratique du fonctionnaire stagiaire dans le cadre de son stage en responsabilité. Elle doit être décrite, problématisée et analysée avec précision tout en étant contextualisée (type d'établissement, classe, profil des élèves, moment dans l'année, etc.).

La description de la situation professionnelle met en évidence les éléments pertinents au regard du sujet choisi. Elle peut, si nécessaire, s'appuyer sur des éléments annexés à cet écrit : transcription de quelques échanges formalisés (avec le tuteur terrain et/ou le tuteur INSPE et/ou un formateur du DU et/ou un personnel de l'établissement scolaire), travaux d'élèves, fiche de préparation, textes réglementaires ou tout autre document jugé utile.

Afin d'analyser la situation professionnelle, la mobilisation de deux à trois références scientifiques pertinentes en relation avec la recherche en éducation et la didactique de la discipline est attendue. Ces références doivent répondre aux critères académiques usuels. Il peut s'agir d'articles de revues scientifiques ou de chapitres d'ouvrages. Les travaux doivent être articulés à la problématique identifiée dans la situation professionnelle choisie. Il n'est pas utile d'exposer tous les résultats mis en évidence par les auteurs des travaux cités : seules les conclusions pertinentes au regard du sujet choisi pour l'écrit doivent être précisées. S'il le juge utile, le fonctionnaire stagiaire peut également faire référence à d'autres travaux de recherches référencés dans une bibliographie annexée à la fin de l'écrit. Il ne s'agit pas, dans cet écrit, de juxtaposer la description d'une situation professionnelle et la présentation de références scientifiques mais bien d'articuler les deux, de montrer comment certains travaux issus de la recherche peuvent éclairer la situation professionnelle choisie et contribuer ainsi à la construction d'une professionnalité enseignante.

L'écrit doit faire apparaître les pistes envisagées par le fonctionnaire stagiaire pour traiter la problématique à la lumière des éléments identifiés dans les travaux de recherche sélectionnés. Le fonctionnaire stagiaire doit alors décrire les modalités selon lesquelles ces pistes ont été expérimentées pendant le stage, les effets probants et les limites constatées.

Quelques règles formelles de l'écrit à respecter pour cette évaluation :

- un écrit de 12 à 20 pages (27 000 à 45 000 signes espaces compris, hors annexes et bibliographie) ;
- une introduction présentant la situation professionnelle et le questionnement pédagogique et didactique qui donne à l'écrit son fil directeur ;
- une analyse structurée s'appuyant sur des travaux de recherche référencés dans la bibliographie ;
- une conclusion récapitulant les résultats de l'analyse, les prolongements envisagés et l'apport de la réflexion dans la construction d'une professionnalité enseignante ;
- une présentation respectant les normes en vigueur dans les publications académiques (normes bibliographiques, texte justifié, expression écrite, orthographe) ;
- la première personne du singulier peut être utilisée.

Un écrit intermédiaire décrivant le sujet choisi accompagné d'un plan structuré et/ou d'une bibliographie doit être communiqué par le fonctionnaire stagiaire au formateur qui le suit au plus tard **le jeudi 11 janvier 2024**.

La date limite de dépôt de l'écrit au format pdf est **le 18 avril 2024**.

La soutenance orale

L'épreuve orale, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en deux temps :

- une présentation s'appuyant sur un diaporama et mettant en exergue les idées fortes de l'écrit en lien avec le développement de compétences professionnelles,
- un temps d'échanges avec le jury.

Le jury de la soutenance est composé d'un professeur INSPE du parcours et d'un PFA. La soutenance orale se déroule **le 16 mai 2024** (ou si nécessaire le 15 mai 2024 après-midi).

L'exercice écrit et la soutenance orale permettent d'évaluer le niveau de maîtrise du fonctionnaire stagiaire des blocs de compétences présentés ci-dessous.

Cinq blocs de compétences (hors professeurs documentalistes)

- **BC1** : inscrire son action dans le cadre des valeurs de la République et des objectifs du système éducatif en agissant en éducateur responsable et respecter une éthique professionnelle – **CC1 ; CC2 ; CC6**
- **BC2** : maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer – **CC7 ; P2**
- **BC3** : concevoir des séquences d'enseignement en prenant en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves – **P1 ; P3 ; P5**
- **BC4** : mettre en œuvre et animer des séquences d'enseignement et assurer la gestion pédagogique du groupe-classe – **CC3 ; CC4 ; CC9 ; P3 ; P4 ; P5**
- **BC5** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel – **CC14**

	Compétences professionnelles	Blocs de compétences
--	------------------------------	----------------------

Évaluation 1 – écrit + oral	CC3, CC4, CC7, CC14 P1, P2, P3, P5	BC2 ; BC3 ; BC4 ; BC5
Évaluation 2 - visites	CC1, CC2, CC3, CC4, CC6, CC7, CC9, CC14 P1, P2, P3, P4, P5	BC1 ; BC2 ; BC3 ; BC4 ; BC5

Description des niveaux de maîtrise de chaque bloc de compétences

Niveau 1 : le fonctionnaire stagiaire ne possède pas les rudiments du bloc de compétences visé. Il n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer dans de bonnes conditions le métier.

Niveau 2 : le fonctionnaire stagiaire applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien et de conseil fréquents pour construire son enseignement et ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 3 : le fonctionnaire stagiaire maîtrise suffisamment les bases du bloc de compétences visé pour agir de façon autonome, pour anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La cohérence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 4 : le fonctionnaire stagiaire exerce le bloc de compétences visé de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée.

Niveau 5 : le fonctionnaire stagiaire démontre la capacité à mobiliser le bloc de compétences visé de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'innovation pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Descripteurs pour chaque bloc de compétences

Voir fichier.

Modalités d'évaluation du DU de formation des fonctionnaires-stagiaires mi-temps

Encadrement éducatif

Principe général

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du diplôme universitaire de formation des fonctionnaires stagiaires encadrement éducatif reposent sur une évaluation de blocs de compétences du CPE (cf. paragraphe plus bas) issues du référentiel métier de 2013. L'évaluation des fonctionnaires-stagiaires se compose de deux types d'évaluations.

Évaluation 1 : écrit + oral

- Un travail écrit qui porte sur la problématisation d'une situation de stage avec un étayage scientifique ancré dans le contexte du stage.
- Une épreuve orale de 20 minutes à partir du travail écrit décrit ci-dessus.

Évaluation 2 : visites PINSPE

- Deux visites sont réalisées dans l'année par un PINSPE. Ces visites sont formatives et certificatives. Elles visent à repérer le niveau d'acquisition par le fonctionnaire-stagiaire des compétences professionnelles listées dans le rapport de visite.
- Elles sont formatives car elles doivent permettre d'évaluer des éléments relevant de 1) la préparation de classe, 2) la mise en œuvre de séances et 3) la capacité du stagiaire à analyser sa pratique, ceci dans une perspective d'amélioration continue entre les deux visites sur ces éléments spécifiquement pointés.
- Elles sont certificatives car elles conditionnent l'obtention du DU si les axes d'amélioration attendus sont absents à l'issue de la seconde visite.

Le niveau de maîtrise d'un bloc de compétences est évalué sur une échelle de 1 à 5 (cf. paragraphe plus bas). À l'issue de l'année de formation, chaque bloc de compétences est suffisamment acquis si le niveau de maîtrise du bloc est supérieur ou égal à 3, insuffisamment acquis sinon. Le DU est validé si et seulement si chaque bloc de compétences est suffisamment acquis. Il n'y a pas de compensation possible entre blocs de compétences.

Repères pour l'évaluation 1 (écrit et soutenance orale)

Dans le cadre de cette évaluation, le fonctionnaire stagiaire doit identifier une situation professionnelle qui émerge de son contexte de stage, la problématiser et l'analyser. Pour mener à bien l'identification, la problématisation et l'analyse de cette situation, le fonctionnaire stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un enseignant INSPE de son parcours. Les séances de formation dans les modules de professionnalisation, de didactique disciplinaire et transversal sont également des points d'appui. Cette évaluation est constituée d'un écrit et d'une soutenance orale.

L'écrit

La situation professionnelle identifiée s'appuie sur la pratique du fonctionnaire stagiaire dans le cadre de son stage en responsabilité. Elle doit être décrite, problématisée et analysée avec précision tout en étant contextualisée (type d'établissement, classe, profil des élèves, moment dans l'année, etc.).

La description de la situation professionnelle met en évidence les éléments pertinents au regard du sujet choisi. Elle peut, si nécessaire, s'appuyer sur des éléments annexés à cet écrit : transcription de quelques échanges formalisés (avec le tuteur terrain et/ou le tuteur INSPE et/ou un formateur du DU et/ou un personnel de l'établissement scolaire), travaux d'élèves, fiche de préparation, textes réglementaires ou tout autre document jugé utile.

Afin d'analyser la situation professionnelle, la mobilisation de deux à trois références scientifiques pertinentes en relation avec la recherche en éducation et la didactique de la discipline est attendue. Ces références doivent répondre aux critères académiques usuels. Il peut s'agir d'articles de revues scientifiques ou de chapitres d'ouvrages. Les travaux doivent être articulés à la problématique identifiée dans la situation professionnelle choisie. Il n'est pas utile d'exposer tous les résultats mis en évidence par les auteurs des travaux cités : seules les conclusions pertinentes au regard du sujet choisi pour l'écrit doivent être précisées. S'il le juge utile, le fonctionnaire stagiaire peut également faire référence à d'autres travaux de recherches référencés dans une bibliographie annexée à la fin de l'écrit. Il ne s'agit pas, dans cet écrit, de juxtaposer la description d'une situation professionnelle et la présentation de références scientifiques mais bien d'articuler les deux, de montrer comment certains travaux issus de la recherche peuvent éclairer la situation professionnelle choisie et contribuer ainsi à la construction d'une professionnalité enseignante.

L'écrit doit faire apparaître les pistes envisagées par le fonctionnaire stagiaire pour traiter la problématique à la lumière des éléments identifiés dans les travaux de recherche sélectionnés. Le fonctionnaire stagiaire doit alors décrire les modalités selon lesquelles ces pistes ont été expérimentées pendant le stage, les effets probants et les limites constatées.

Quelques règles formelles de l'écrit à respecter pour cette évaluation :

- un écrit de 12 à 20 pages (27 000 à 45 000 signes espaces compris, hors annexes et bibliographie) ;
- une introduction présentant la situation professionnelle et le questionnement qui donne à l'écrit son fil directeur ;
- une analyse structurée s'appuyant sur des travaux de recherche référencés dans la bibliographie ;
- une conclusion récapitulant les résultats de l'analyse, les prolongements envisagés et l'apport de la réflexion dans la construction d'une professionnalité de CPE ;
- une présentation respectant les normes en vigueur dans les publications académiques (normes bibliographiques, texte justifié, expression écrite, orthographe) ;
- la première personne du singulier peut être utilisée.

Un écrit intermédiaire décrivant le sujet choisi accompagné d'un plan structuré et/ou d'une bibliographie doit être communiqué par le fonctionnaire stagiaire au formateur qui le suit **le jeudi 11 janvier 2024**.

La date limite de dépôt de l'écrit au format pdf est **le 18 avril 2024**.

La soutenance orale

L'épreuve orale, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en deux temps :

- une présentation s'appuyant sur un diaporama et mettant en exergue les idées fortes de l'écrit en lien avec le développement de compétences professionnelles,
- un temps d'échanges avec le jury.

Le jury de la soutenance est composé d'un professeur INSPE du parcours et d'un PFA. La soutenance orale se déroule **le 16 mai 2024** (ou si nécessaire le 15 mai 2024 après-midi).

L'exercice écrit et la soutenance orale permettent d'évaluer le niveau de maîtrise du fonctionnaire stagiaire des blocs de compétences présentés ci-dessous.

Sept blocs de compétences

- **BC1** : inscrire son action dans le cadre des valeurs de la République et des objectifs du système éducatif en agissant en éducateur responsable et respecter une éthique professionnelle – **CC1, CC2, CC6**
- **BC2** : maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer – **CC7**
- **BC3** : Contribuer à l'action de la communauté éducative, travailler en équipe et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école – **CC10, CC11, CC12, CC13, C8**
- **BC4** : Accompagner le parcours des élèves sur le plan éducatif et dans leur formation à une citoyenneté participative. Connaître et prendre en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves pour accompagner les élèves sur le plan pédagogique – **CC3, CC4, CC5, CC6, C3, C4, C5, C6, C7**
- **BC5** : Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire – **CC14**

- **BC6** : Organiser les conditions de vie des élèves dans leur établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps. Conseiller l'ensemble de la communauté éducative et animer la politique éducative de l'établissement – **C1, C3, C4**
- **BC7** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel – **CC14**

	Compétences professionnelles	Blocs de compétences
Évaluation 1 – écrit + oral	CC3, CC4, CC5, CC7, CC12, CC13, CC14, C1, C3, C4, C5, C6, C7, C8	BC1 ; BC2 ; BC3 ; BC4 ; BC5 ; BC6 ; BC7
Évaluation 2 - visites	CC1, CC2, CC3, CC4, CC6, CC7, CC9, CC12, CC13, CC14, C1, C3, C4, C5, C6, C7, C8	BC1 ; BC2 ; BC3 ; BC4 ; BC5 ; BC6 ; BC7

Description des niveaux de maîtrise de chaque bloc de compétences

Niveau 1 : le fonctionnaire stagiaire ne possède pas les rudiments du bloc de compétences visé. Il n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer dans de bonnes conditions le métier.

Niveau 2 : le fonctionnaire stagiaire applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien et de conseil fréquents pour construire son enseignement et ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 3 : le fonctionnaire stagiaire maîtrise suffisamment les bases du bloc de compétences visé pour agir de façon autonome, pour anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La cohérence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 4 : le fonctionnaire stagiaire exerce le bloc de compétences visé de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 5 : le fonctionnaire stagiaire démontre la capacité à mobiliser le bloc de compétences visé de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'innovation pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Descripteurs pour chaque bloc de compétences

Voir fichier.

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023.09.21/2.3 – FORMATION

Maquette et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) du master mention MEEF PIF – Rectificatif au vote du 23/05/2023

Total des membres du conseil d'Institut.....	20
Présents avec voix délibérative	12
Procurations.....	4
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	0
Pour	16
Contre	0

Le rectificatif au vote du 23/05/2023 sur la maquette et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) du master mention MEEF PIF est adopté à l'unanimité.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Eduquer, former à la transition écologique et aux objectifs du développement durable (ODD)	Semestre 3 / 130 h - 30 ECTS							
UE 3-1 Eléments pour la pratique et l'ingénierie de formation	30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Connaissance et analyses des professions de la formation	6	9						
Usages et projet numériques	6	9						
UE 3-2 Durabilité et écologie	30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Les grands enjeux de durabilité	6	9						
Principes d'écologie	6	9						
UE 3-3 Gestion de projet ODD 1	20 h	4 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Gestion de projet ODD en relation avec partenaires	6	14						
UE 3-4 Recherche	30 h	8 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Approche de la recherche	6	4						
Séminaire de recherche	6	14						
UE 3-5 Professionnalisation et préparation à la mise en situation professionnelle	20 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Eléments de professionnalisation	4	6						
Projet professionnel et préparation du stage	4	6						

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Eduquer, former à la transition écologique et aux objectifs du développement durable	Semestre 4 / 120 h - 30 ECTS							
UE4-1 Langues, droit et RH	30 h	3 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Principes droit de l'environnement	6	9						
Langues de communication	6	9						
UE 4-2 Adapation au changement climatique et gestion des ressources	30 h	3 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
L'adaptation au changement climatique	6	9						
La gestion des ressources	6	9						
UE 4-3 Gestion de projet ODD 2	20 h	3 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Gestion de projet ODD en relation avec partenaires	6	14						
UE 4-4 Recherche	20 h	5 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Séminaires d'accompagnement, mémoire de recherche	2	8						
Écrits et communication scientifiques	2	8						
UE 4-5 Stage / expérience en milieu professionnel	20 h	16 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Accompagnement du stage et projet professionnel	4	16						
Stage / expérience en milieu professionnel de 3 mois minimum								

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Formation de formateurs à l'international (FFI) /International education and training (IET)		Semestre 3 / Third semester 130 h - 30 ECTS							
UE 3-1 Ingénierie formative et enseignement distanciel/ formative design and online teaching		30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques/Learning units		CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial face to face or online)	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Télécollaborations interculturelles en langues / Intercultural Telecollaborations in languages		3	12						
Usages et projet numériques / Digital uses and projects		1	14						
UE 3-2 Systèmes éducatifs et télécollaborations interculturelles		30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques/Learning units		CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial face to face or online)	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM/Course (face to face or online)	TD/TD/Tutorial face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Connaissances des systèmes éducatifs et de formation/Knowledge of education and training systems		5	10						
Droit de l'éducation et de la formation, environnement institutionnel et gestion des ressources humaines/Education and training law, institutional environments and human resource management		5	10						
UE 3-3 Evaluation, plurilinguisme et pluriculturalisme		20 h	4 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques/Learning units		CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial face to face or online)	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Evaluation des dispositifs éducatifs et de formation/Evaluation of education and training systems		5	5						
Plurilinguisme et pluriculturalisme/ Plurilingualism and pluriculturalism		5	5						
UE 3-4 Recherche		30 h	8 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques/learning units		CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Approche de la recherche/Approach to research		8	8						
Séminaire de recherche/Research seminars		4	10						
UE 3-5 Professionnalisation et préparation à la mise en situation professionnelle		20 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques/Learning units		CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Eléments de professionnalisation		2	8						
Projet professionnel et préparation du stage			10						

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Innovations et didactiques (ID)		Semestre 3 / 130 h - 30 ECTS						
UE 3-1 Éléments pour la pratique et l'ingénierie de formation		30 h	6 ECTS					
Éléments pédagogiques	Connaissance et analyses des professions de la formation Usages et projet numériques	Volume horaire						
		CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques		
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
UE 3-2 Didactiques et pratiques d'enseignement		30 h	6 ECTS	Volume horaire				
Éléments pédagogiques	Concepts et méthodes des didactiques des disciplines Pratiques de formation et d'enseignement des disciplines	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques		
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
		6	6		3			
UE 3-3 Théorie, méthodes et perspectives didactiques 1		20 h	4 ECTS	Volume horaire				
Éléments pédagogiques	Approfondissements théoriques et méthodologiques en didactiques Enseigner, former et innover : perspectives didactiques	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques		
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
		4	3		3			
UE 3-4 Recherche		30 h	8 ECTS	Volume horaire				
Éléments pédagogiques	Approche de la recherche, mémoire de recherche Séminaire de recherche	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques		
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
		8						
UE 3-5 Professionalisation et mise en situation professionnelle		20 h	6 ECTS	Volume horaire				
Éléments pédagogiques	Éléments de professionnalisation Projet professionnel et préparation du stage	CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques		
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
					10			
					10			

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Métier de formateur, conseil et accompagnement (MFCA)	Semestre 3 / 130 h - 30 ECTS							
UE 3-1 Eléments pour la pratique et l'ingénierie de formation	30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Connaissance et analyses des professions de la formation	4			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Usages et projet numériques	4	10						
UE 3-2 Apprentissages et conseil en formation	30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Développement de l'adulte et modèles d'apprentissage	5			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Conseil et accompagnement en formation	5	11						
UE 3-3 Didactique professionnelle	20 h	4 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Didactique professionnelle et analyse de l'activité	7			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
UE 3-4 Recherche	30 h	8 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Approche de la recherche, mémoire de recherche	8			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
UE 3-5 Professionalisation et mise en situation professionnelle	20 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Pédagogies actives, méthodes réflexives en collectif et préparation du stage	7			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Métier de formateur, conseil et accompagnement (MFCA)	Semestre 4 / 120 h - 30 ECTS							
UE4-1 Langues, droit et RH	30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Langues de Communication	4			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Droit de l'éducation et de la formation ; environnement institutionnel et gestion des ressources humaines	4	10						
UE 4-2 Dynamique des groupes et méthodologie de la formation	30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Théories relatives à la dynamique et la régulation des groupes	5			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Méthodologie de la formation	5	11						
UE 4-3 Pratiques professionnelles et intervention en organisation	20 h	4 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Analyse des pratiques professionnelles	4			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Pratiques d'intervention en organisation	4	6						
UE 4-4 Recherche	20 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Séminaires d'accompagnement, mémoire de recherche	3			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Ecrits et communication scientifiques		4						
Analyses des pratiques professionnelles : lien à la recherche	4	6						
UE 4-5 Stage / expérience en milieu professionnel	20 h	8 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention	Autres Pratiques Pédagogiques			
Accompagnement du stage et projet professionnel	3			CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Pratiques d'intervention en organisation	4	6						
Stage / expérience en milieu professionnel d'un mois minimum								

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Médiation et Médiatisation des savoirs		Semestre 3 / 130 h - 30 ECTS								
UE 3-1 : Médiation et éducation		30 h	6 ECTS							
Eléments pédagogiques		Volume horaire								
		Présentiel		A distance						
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
Connaissance et analyse des professions de la formation et de la médiation		4		4	4	Projets collaboratifs	6 (TD)	Groupe TD		
Usages et projet numériques : analyse des publics et des ressources pédagogiques		4		4	4					
UE 3-2 : Analyse de la médiation		30 h	6 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Analyse des formes de médiation culturelle		2		4	2	Travail sur ressources complémentaires	10 (TD)	Groupe CM		
Analyse sémiotique des œuvres et pratique artistique		2	6	2	2					
UE 3-3 : Veille, communication		20 h	4 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Veille		2	2	2						
Analyse de la communication				4	6	Projets collaboratifs	4 (TD)	Groupe TD		
UE 3-4 : Recherche		30 h	8 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Approche de la recherche		4		8		Travail sur ressources complémentaires	10 (TD)	Groupe CM		
Séminaires de recherche				4	4					
UE 3-5 : Professionnalisation et mise en situation professionnelle		20 h	6 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Eléments de professionnalisation				2	8					
Projet professionnel et préparation du stage				2	8					

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Médiation et Médiatisation des savoirs		Semestre 4 / 120 h - 30 ECTS								
UE 4-1 : Langues et conduite de projet		30 h	6 ECTS							
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Langue de communication				4	6	Projets collaboratifs	5	Groupe TD		
Droit de l'éducation et de la formation, environnement institutionnel				4	6					
UE 4-2 : Ingénierie de la médiation		30 h	6 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Ingénierie pédagogique et culturelle		4	2		2	Projets collaboratifs	7 (TD)	Groupe TD		
Conception et scénarisation		3	8	2	2					
UE 4-3 : Communication et réalisations numériques		20 h	4 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Ligne éditoriale et communication web		2	2	2	2	Projets collaboratifs	4 (TD)	Groupe TD		
Création de ressources numériques				2	4					
UE 4-4 : Recherche		20 h	6 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Séminaires d'accompagnement		4		2	4					
Écrits et communication scientifiques				4	6					
UE 4-5 : Stage / expérience en milieu professionnel		20 h	8 ECTS	Volume horaire						
Eléments pédagogiques		Présentiel						A distance		
		CM	TD	Classe virtuelle / FAD en face à face pédagogique		Autres pratiques pédagogiques				
		CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)			
Accompagnement de stage et projet professionnel		2	2	2	8	Travail sur ressources complémentaires	6 (TD)	Groupe CM		
Stage / expérience en milieu professionnel d'un mois minimum										

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Pilotage de projets éducatifs au local et à l'international (PIPELI)		Semestre 3 / 130 h - 30 ECTS							
UE 3-1 Eléments pour la pratique et l'ingénierie de formation		30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Connaissance et analyses des professions de la formation		4	10						
Usages et projet numériques - Notes de positionnement professionnel		4	12						
UE 3-2 Politiques éducatives		30 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Politiques éducatives au local (Collectivités territoriales et Associations)		10	5						
Politiques éducatives à l'international (Institutions et ONG)		10	5						
UE 3-3 Concept d'éducation et projet		20 h	4 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Le concept d'éducation		4	6						
La notion de projet		4	6						
UE 3-4 Recherche		30 h	8 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Approche de la recherche		2	8						
Séminaire de recherche : regards sur l'éducation à la citoyenneté		10	10						
UE 3-5 Professionalisation et mise en situation professionnelle		20 h	6 ECTS	Volume horaire					
Eléments pédagogiques		CM	TD	co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
				CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	
Mise en situation professionnelle, mise en oeuvre d'un projet			10						
Projet professionnel et préparation du stage			10						

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023.09.21/2.4 – FORMATION

Modalité de calcul de la note au diplôme des masters mentions MEEF, 1er degré, 2nd degré, EE et PIF

Total des membres du conseil d'Institut.....	20
Présents avec voix délibérative	12
Procurations.....	4
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	0
Pour	16
Contre	0

La modalités de calcul de la note au diplôme des masters mentions MEEF est adoptée à l'unanimité.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023.09.21/5.1 – RELATIONS INTERNATIONALES

Convention de partenariat avec le Lycée Français Jean Monnet (Bruxelles)

Total des membres du conseil d'Institut.....	20
Présents avec voix délibérative	12
Procurations.....	4
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	0
Pour	16
Contre	0

La convention de partenariat avec le Lycée Français Jean Monnet est adoptée à l'unanimité.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023.09.21/5.2 – RELATIONS INTERNATIONALES

Modification de la durée de la convention de partenariat du Conseil Départemental de Foundiougne (Sénégal) adoptée au conseil d'institut du 9 février 2023

Total des membres du conseil d'Institut.....	20
Présents avec voix délibérative	12
Procurations.....	4
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	0
Pour	16
Contre	0

La modification de la durée de la convention de partenariat du Conseil Départemental de Foundiougne est adoptée à l'unanimité.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil